

S.T. Dupont
P A R I S

MAÎTRE ORFÈVRE, LAQUEUR & MALLETIER DEPUIS 1872

Société anonyme au capital de 21 233 177.80 euros
Siège Social : 92 Boulevard du Montparnasse
75014 Paris
R.C.S. Paris 572 230 829

Comptes sociaux 2008-2009

(Extrait de notre Rapport annuel 2008-2009)

3. Comptes annuels au 31 mars 2009

3.1. Comptes annuels au 31 mars 2009

Compte de résultat

(En milliers d'euros)	Notes	31/03/2009	31/03/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net	28	44 975	56 679
Autres produits d'exploitation		16 255	12 545
Total produits d'exploitation		61 230	69 224
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats et variations de stocks de marchandises et matières premières		(15 202)	(19 006)
Autres achats et charges externes		(20 691)	(18 639)
Impôts, taxes et versements assimilés		(2 014)	(1 518)
Salaires et charges sociales		(25 230)	(26 655)
Dotations aux amortissements et provisions		(12 763)	(12 277)
Autres charges		(1 339)	(44)
Total charges d'exploitation		(77 239)	(78 139)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(16 009)	(8 915)
Produits financiers	24	11 442	1 436
Charges financières		(3 399)	(4 176)
RESULTAT FINANCIER		8 043	(2 740)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(7 966)	(11 655)
Produits exceptionnels	25	23 859	19 349
Charges exceptionnelles	25	(5 688)	(10 011)
RESULTAT EXCEPTIONNEL		18 171	9 338
Impôts sur les bénéfices	29	10	118
RESULTAT DE L'EXERCICE		10 215	(2 199)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Bilan

ACTIF (En milliers d'euros)	Notes	Brut	31/03/2009 Amortissement Provisions	Net	31/03/2008
I. ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles (nettes)	4	12 139	11 002	1 137	729
Immobilisations corporelles (nettes)	5	41 356	29 117	12 239	3 004
Immobilisations financières (nettes)	6 & 11	19 076	8 094	10 982	11 296
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE		72 571	48 213	24 358	15 029
II. ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours (nets)	7	25 645	7 912	17 733	12 899
Créances clients et comptes rattachés (nets)	8	22 897	11 541	11 356	13 474
Autres créances (nettes)	9	6 160	23	6 137	10 586
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	10 & 11	24 909	434	24 475	12 139
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		79 612	19 910	59 702	49 098
Compte de régularisation actif	12	1 016		1 016	813
TOTAL DE L'ACTIF		153 199	68 122	85 075	64 940

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

PASSIF (En milliers d'euros)	Notes	31/03/2009	31/03/2008
III. CAPITAUX PROPRES			
Capital	13	21 231	21 231
Primes d'émission, de fusion et d'apport	14	429	429
Réserves	15	(11 536)	(9 337)
Résultat de l'exercice	15	10 215	(2 199)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		20 339	10 124
IV. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES			
	17	6 865	11 711
V. DETTES À PLUS D'UN AN			
Emprunts et dettes financières	18	15 035	22 080
Fournisseurs et comptes rattachés	20	0	0
TOTAL DES DETTES A PLUS D'UN AN		15 035	22 080
VI. DETTES A MOINS D'UN AN			
Emprunts et dettes financières	18	24 055	2 674
Avances et acomptes reçus sur commande		0	132
Fournisseurs et comptes rattachés	20	9 297	9 438
Dettes fiscales et sociales	21	5 214	6 040
Autres dettes	22	2 316	2 532
TOTAL DES DETTES A MOINS D'UN AN		40 882	20 816
Compte de régularisation passif	23	1 954	209
TOTAL DU PASSIF		85 075	64 940

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Tableau des flux de trésorerie

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
I. OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Capacité d'autofinancement	6 786	(9 599)
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	3 602	5 124
VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	10 388	(4 475)
II. OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(9 770)	(2 208)
Acquisitions d'autres immobilisations	(987)	(961)
BESOIN DE TRESORERIE (INVESTISSEMENTS)	(10 757)	(3 169)
Cessions d'immobilisations corporelles	0	20
Cessions d'autres immobilisations	0	200
Autres mouvements	0	0
DESINVESTISSEMENTS	0	220
VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(10 757)	(2 949)
III. OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Remboursement d'emprunts et dettes financières	(5 516)	(1 548)
Emprunts contractés sur l'exercice	18 900	0
Variation des concours bancaires courants	0	0
Avance c/c actionnaire	0	0
Augmentation de Capital	0	0
VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	13 384	(1 548)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	13 015	(8 973)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	11 443	20 416
Trésorerie à la clôture de l'exercice	24 459	11 443

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Évolution des capitaux propres

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
Capitaux propres à l'ouverture	10 124	12 323
Résultat de l'exercice	10 215	(2 199)
CAPITAUX PROPRES A LA CLOTURE	20 339	10 124

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

S.T.DUPONT S.A. NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1.	Faits Marquants.....	139
1.1.	Evolution de l'activité.....	140
1.2.	Délégations données au Directoire en vue d'augmenter le capital social.....	142
1.3.	Autorisations financières.....	143
2.	Principes comptables.....	144
2.1.	Général.....	144
2.2.	Immobilisations incorporelles.....	144
2.3.	Immobilisations corporelles.....	145
2.4.	Frais de recherche et développement.....	145
2.5.	Immobilisations financières.....	145
2.6.	Stocks et en-cours.....	145
2.7.	Créances clients et autres créances.....	146
2.8.	Dépôts à terme et valeurs mobilières de placement.....	146
2.9.	Disponibilités.....	146
2.10.	Comptes de régularisation.....	146
2.11.	Conversion des éléments en devises.....	146
2.12.	Provision pour garantie.....	146
2.13.	Autres provisions.....	146
2.14.	Engagements vis-à-vis du personnel.....	146
2.15.	Recours à des estimations et au jugement.....	147
2.16.	Continuité d'exploitation.....	147
3.	Tests de valeur sur actifs immobilisés.....	148
4.	Immobilisations incorporelles.....	149
5.	Immobilisations corporelles.....	151
6.	Immobilisations financières.....	153
7.	Stocks et en-cours.....	154
8.	Créances clients et comptes rattachés.....	154
9.	Autres créances.....	155
10.	Disponibilités et valeurs mobilières de placement.....	155
11.	Actions auto-détenues.....	155
12.	Comptes de régularisation actif.....	156
13.	Capital social.....	156
14.	Primes.....	156
15.	Réserves et résultat de l'exercice.....	156
16.	Plan d'attribution d'actions gratuites.....	156
17.	Provisions pour risques et charges.....	157
18.	Emprunts et dettes financières.....	158
19.	Emprunt obligataire.....	158
20.	Fournisseurs et comptes rattachés.....	159
21.	Dettes fiscales et sociales.....	159
22.	Autres dettes.....	159
23.	Comptes de régularisation passif.....	159
24.	Produits financiers.....	159
25.	Elements exceptionnels.....	160
26.	Exposition aux risques de taux et de change.....	160
26.1.	Sensibilité aux paramètres d'environnement.....	160
26.2.	Risques relatifs aux marchés financiers.....	161
26.3.	Gestion du risque de change.....	161
26.4.	Gestion de la position de taux à court terme et des liquidités.....	161
26.5.	Gestion du risque de taux sur la dette à long terme.....	161
26.6.	Sensibilité aux risques de taux d'intérêt et de change.....	161
26.7.	Risques relatifs aux marchés boursiers.....	163
26.8.	Risques de liquidité.....	163
26.9.	Risques de crédit.....	164
27.	Engagements hors bilan et obligations contractuelles.....	165
28.	Chiffres d'affaires par zone géographique.....	166
29.	Impôts sur les bénéfices.....	166
29.1.	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices.....	166
29.2.	Situation fiscale différée.....	167

30.	Éléments concernant les entreprises liées	167
31.	Effectif moyen.....	167
32.	Rémunération allouée aux organes de direction	167
32.1.	Rémunération des membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2007/2008	167
32.2.	Rémunération des membres du Directoire allouées au titre de l'exercice 2008-2009 et 2007-2008	167
33.	evenements posterieurs à la cloture.....	168
33.1.	Litige avec les représentants du personnel	168
33.2.	Conversion d'obligations OCEANE 2009.....	168
34.	Tableau des filiales et participations.....	169
35.	Identité de la Société consolidante.....	170

1. FAITS MARQUANTS

Le sinistre intervenu dans la nuit du 4 au 5 janvier 2008 a intégralement détruit les ateliers de polissage, de placage et de montage briquets. Plus aucun briquet ou stylo ne pouvait alors être produit.

La reconstruction de l'usine a été décidée dès le lendemain du sinistre et la mise en œuvre d'un réseau de sous-traitance a également été engagée afin de retrouver de la capacité de production le plus rapidement possible.

L'impact du sinistre sur le résultat peut se résumer ainsi :

en milliers d'euros	31/03/2009	31/03/2008
Perte sur immobilisations & stocks		-3 310
Frais exceptionnels / sous activité	-3 772	-902
Indemnisation assurance dommages directs	508	11 183
Indemnisation frais exceptionnels	3 056	
Indemnisation perte de marge	12 460	
Impact Résultat Opérationnel	12 252	6 971

L'impact du sinistre sur le résultat a été comptabilisé en « Autres Produits et Charges » inclus dans le résultat opérationnel. La société considère que l'indemnisation de la perte d'exploitation correspond à la perte de marge générée par le sinistre. A ce titre, et en cumulé à fin mars 2009, la perte d'exploitation générée après le sinistre aura été couverte par les remboursements successifs totalisant 12.5 millions d'euros.

Au 31 mars 2008, l'impact du sinistre « dommages directs » a été estimé à 11.2 millions d'euros (immobilisations et stocks) se traduisant par un profit net de 7.0 millions d'euros dans les comptes de l'exercice 2007-2008. (cf. note 29 des états financiers consolidés au 31 mars 2008).

Le dossier a été clos fin octobre 2008 au titre des « dommages directs » et s'est traduit par un écart positif par rapport à l'estimation du 31 mars 2008 de 0.5 millions d'euros.

En termes de perception de l'indemnité au titre des « dommages directs », 11.4 millions avaient été encaissés à fin octobre 2008 et le solde, soit 0.3 millions d'euros à fin mars 2009. Le sinistre « dommages directs » est clos au 31 mars 2009.

La reconstruction de l'usine s'est terminée début décembre 2008, soit 11 mois après le sinistre. L'usine est maintenant totalement opérationnelle. Les investissements de reconstruction, s'ils ne sont pas totalement finalisés, se situent dans l'enveloppe reçue au titre des « dommages directs ».

En matière de perte d'exploitation, l'indemnisation couvre la perte de marge subie par la société française et par l'ensemble des filiales du fait des conséquences de l'incendie. Cette indemnisation couvrait une période de 12 mois et s'est donc terminée le 4 janvier 2009.

La perte de marge se définit comme la perte de chiffre d'affaires imputable au sinistre diminuée des coûts non engagés du fait du sinistre (achat de matières premières et consommables, une partie des postes énergie, maintenance, intérim, commissions sur ventes, transports sur achats et sur ventes, Organic,...).

A cela venait s'ajouter l'indemnisation des frais exceptionnels directement générés par le sinistre (mise en œuvre d'ateliers provisoires, locations de matériel, personnel supplémentaire, surcoût de la sous-traitance) pour un montant de 3 056 milliers d'euros.

Le solde des frais exceptionnels imputés en « autres charges » correspond à l'impact de la sous activité imputable au sinistre.

Le sinistre « perte d'exploitation » a été clôturé le 23 mars 2009.

Le sinistre a eu des conséquences directes sur le chiffre d'affaires de l'exercice 2008-2009 dans la mesure où S.T.Dupont SA a été dans l'incapacité de livrer l'intégralité des commandes clients pendant plusieurs mois. Ceci s'est traduit par des pertes de positions commerciales chez les clients qui ont substitué des produits de la concurrence aux produits Dupont pour ne pas perdre de chiffre d'affaires et donc de marge.

Il est difficile d'estimer l'impact de ces pertes de positions commerciales qui nécessiteront des efforts commerciaux soutenus (offres commerciales, dépenses de promotion, de communication,...) pour être reconquises.

Changement du distributeur pour les U.S.A.

Dans le cadre de la poursuite de l'analyse des réseaux de distribution, le contrat de distribution pour les U.S.A., venant à échéance à fin mai 2008, a été dénoncé, dans la mesure où le partenaire actuel ne semblait pas en mesure d'atteindre les objectifs de croissance souhaités sur ce marché.

Dans l'attente d'une solution définitive, une solution intérimaire a été mise en œuvre avec la société Lotus, le temps nécessaire à la mise en œuvre d'une solution qui soit en phase avec les objectifs de développement souhaités sur ce marché particulièrement important dans le secteur du luxe.

Règlement du litige avec l'ancien distributeur pour les pays de l'Est.

La société était en litige avec son ancien distributeur pour l'Europe de l'Est qui avait assigné S.T.Dupont devant le Tribunal de Commerce de Paris pour un montant de 11.4 millions d'euros.

Une provision pour risque avait été constituée pour faire face à ce risque.

Dans le cadre d'un protocole d'accord transactionnel avec cet ancien distributeur signé le 18 février 2009, les parties ont convenu :

- Que chacune des parties abandonnait tout recours devant la justice pour ce litige ;
- S.T.Dupont payait une indemnité forfaitaire pour solde de tout compte ;
- Que l'ancien distributeur renvoyait le stock de marchandises S.T.Dupont en sa possession, sur la base d'un inventaire contradictoire réalisé en 2006 ;
- Que S.T.Dupont et l'ancien distributeur abandonnaient les créances mutuelles que chacun avait sur l'autre partie ;

L'impact net sur le résultat opérationnel de S.T.Dupont après provision complémentaire sur le stock repris ressort à +2.3millions d'euros comptabilisé dans les comptes au 31 mars 2009.

Nomination au Conseil de Surveillance

Afin de compléter le Conseil de Surveillance, Monsieur Christian Viros a été nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 3 février 2009.

Emission d'un emprunt OCEANE de 15 millions d'euros

Dans le cadre du refinancement de l'emprunt OCEANE du 1^{er} avril 2004, la société a émis un nouvel emprunt OCEANE d'un montant de 15 millions d'euros, en date du 30 mars 2009 et à échéance du 31 mars 2014.

Cet emprunt porte intérêt au taux de 10% l'an.

Il a été majoritairement souscrit (96,89%) par l'actionnaire de référence, la société D&D International BV, qui avait garanti l'intégralité de la souscription.

Arrêt des opérations de la filiale de Taiwan

La filiale de Taiwan est en perte structurelle depuis plusieurs années. Dans le cadre de la revue stratégique des opérations, le retour à l'équilibre de cette filiale ne pouvait être envisagé dans un avenir proche sauf à engager des investissements particulièrement importants sans avoir l'assurance raisonnable que cela serait suffisant.

En conséquence, la Société a convenu que les activités de la filiale seraient reprises par la filiale locale du Groupe Dickson Concept Ltd, contrôlée par l'actionnaire majoritaire ultime du Groupe S.T.Dupont.

Dans le cadre de cette reprise intervenue au 31 mars 2009, la société DTA a repris quatre de cinq boutiques opérées par la filiale ainsi qu'une partie du stock.

L'opération s'est faite à la valeur nette comptable des biens repris.

Le stock résiduel sera repris par d'autres filiales du Groupe S.T.Dupont.

Cette opération permet de supprimer un foyer de pertes pour le futur.

Dépréciation des actifs

Dans le cadre des normes comptables applicables, la Société a comparé la valeur comptable de ses actifs immobilisés à leur valeur recouvrable déterminée. Les tests de valeur effectués au 31 mars 2009 n'ont pas conduit à comptabiliser de dépréciation supplémentaire sur ces actifs.

1.1. Evolution de l'activité

L'activité de la société mère (S.T.Dupont S.A.) se concentre sur la production de produits durs (briquets, instruments à écrire et accessoires) pour l'ensemble des sociétés du Groupe et sur la commercialisation de l'ensemble des produits de la gamme pour la France et certains marchés export en livraison directe.

- Analyse du compte de résultat

- le chiffre d'affaires net ressort à 45.0 millions d'euros, soit une baisse de 20,6 % par rapport à l'exercice précédent. Compte tenu de sa position de fournisseur quasi exclusif des produits vendus, S.T.Dupont S.A. supporte le poids du recul de l'activité briquets et instruments à écrire constaté en consolidé du fait de l'incendie de l'usine de Faverges, auquel est venu s'ajouter à partir de septembre 2008 les effets de la crise économique, notamment pour le secteur export qui concerne les zones géographiques opérées par des agents;
- Les autres produits d'exploitation sont en augmentation à + 16.3 millions d'euros contre + 12.5 millions d'euros pour l'exercice précédent, principalement du fait de la variation des stocks ;
- les achats et variations de stocks de marchandises et matières premières baissent de 20.0% par rapport à l'exercice précédent, en ligne avec la variation du chiffre d'affaires ;
- les autres achats et charges externes sont en progression significative (+11.0%) du fait du recours à la sous-traitance pour compenser l'arrêt de la production à l'usine de Faverges;
- les frais de personnel sont en recul de - 5.3 % compte tenu du recours au chômage partiel pendant une grande partie de l'exercice suite au sinistre;
- les dotations aux amortissements et provisions ressortent à 12,8 millions d'euros en 2008-2009 contre 12.3 millions d'euros en 2007-2008. La progression s'explique par les dotations aux provisions pour dépréciation des stocks et créances clients ainsi que la provision pour garantie. Compte tenu de la date de mise en fonction des nouveaux ateliers (décembre 2008), l'impact des investissements liés à la reconstruction sur les amortissements est relativement limité sur cet exercice.

Compte tenu de ces éléments, le résultat d'exploitation de l'exercice est négatif à - 16.0 millions d'euros contre -8.9 millions d'euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort à +8.0 millions d'euros (- 2.7 millions d'euros en 2007-2008). La variation d'un exercice sur l'autre est la conséquence combinée de la très forte augmentation des dividendes encaissés sur l'exercice (+8.3 millions d'euros), de la variation des provisions sur actifs financiers (+ 0,4 million d'euros) et de l'augmentation des différences de change sur l'exercice (+1.5 million d'euros).

Le résultat exceptionnel affiche un profit de 18.2 millions d'euros pour l'exercice (+ 9.3 millions d'euros pour l'exercice précédent) du fait, notamment, des indemnités reçues de la part des assurances pour indemniser la perte d'exploitation (15.5 millions d'euros) et des reprises de provisions (+7.8 millions d'euros).

Le résultat net de S.T.Dupont S.A. ressort à + 10.2 millions d'euros contre - 2.2 millions d'euros en 2007-2008.

- Analyse de la structure financière

Au niveau de la structure financière, les principales variations constatées sont les suivantes :

- La capacité d'autofinancement ressort à + 6.8 millions d'euros à fin mars 2009, contre - 9.6 millions d'euros pour l'exercice précédent.
- La variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation est positive à + 3.6 millions d'euros.
- Les décaissements nets liés aux flux d'investissement sont en sensible augmentation sur l'exercice (- 10.8 millions d'euros contre - 3.2 millions d'euros en 2007-2008) du fait de la reconstruction de l'outil industriel suite au sinistre. Cette reconstruction, commencée au dernier trimestre de l'exercice précédent, a été terminée dans le courant de l'exercice, ce qui a entraîné des décaissements sensiblement plus importants.
- La variation de trésorerie issue des opérations de financement ressort à + 13.4 millions d'euros, principalement du fait de l'émission de l'emprunt OCEANE 2009 d'un montant de 15 millions d'euros qui a servi à rembourser l'OCEANE émise en 2004.

Globalement, la trésorerie s'améliore de 13.0 millions d'euros sur l'exercice du fait, principalement, de l'émission de l'emprunt OCEANE 2009 de 15 millions destiné au remboursement de l'emprunt OCEANE de 2004 à échéance du 1^{er} avril 2009.

- Analyse du bilan

Au niveau bilanciel, les principales variations concernent :

- L'augmentation des immobilisations corporelles suite à la reconstruction du site industriel de Faverges
- L'augmentation des stocks nets, s'explique essentiellement par :
- Le recours à la sous-traitance dans le cadre du sinistre qui a eu pour effet d'augmenter les stocks de produits semi ouvrés dans la mesure où, pour obtenir le soutien des sous traitants suite au sinistre, la Société a été conduite à prendre certains engagements en terme de volume ;

- La crise économique qui a vu un arrêt brutal des ventes vers certains marchés, notamment la Russie, alors que la tendance sur les 6 premiers mois de l'année était plutôt satisfaisante et que les stocks avaient été constitués pour faire face à cette tendance ;
- les autres créances passent de 10.6 millions d'euros au 31 mars 2008 à 6.2 millions au 31 mars 2009 compte tenu de l'encaissement de la quasi-totalité des indemnités d'assurance sur l'exercice dans la mesure où les dossiers « dommages directs » et « perte d'exploitation » sont clos au 31 mars 2009 alors qu'ils étaient toujours en cours au 31 mars 2008.
- Les disponibilités et valeurs mobilières de placement ressortent à 24.5 millions à fin mars 2009 contre 12.1 millions au 31 mars 2008 du fait, notamment, de l'émission du nouvel emprunt OCEANE de 15 millions d'euros le 30 mars 2009 alors que l'emprunt OCEANE 2004 n'a été remboursé que le 1er avril 2009.
- Les provisions pour risques et charges diminuent de 4.8 millions d'euros du fait du règlement du litige avec l'ancien distributeur pour l'Europe de l'Est qui est intervenu dans le courant de l'exercice et s'est traduit par une reprise de la provision pour risques antérieurement constituée.
- La variation nette des emprunts et dettes financières à plus d'un an provient du transfert de l'emprunt OCEANE 2004 en court terme (22.1 millions d'euros) et du nouvel emprunt OCEANE de 15 millions d'euros du fait de l'emprunt OCEANE mentionné ci-dessus.

1.2. Délégations données au Directoire en vue d'augmenter le capital social

Les Assemblées Générales des 7 septembre 2007, 28 novembre 2007 et 3 février 2009 ont accordé au Directoire des délégations en vue d'augmenter le capital social :

Objet de la délégation	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Durée de la délégation
Résolution n° 18 de l'AGM du 07/07/2007 Attribution d'options d'achat d'actions	2 % du capital social	38 mois à compter du 07/09/2007
Résolution n° 19 de l'AGM du 07/07/2007 Attribution d'options de souscription d'actions	7 % du capital social	38 mois à compter du 07/09/2007
Résolution n° 1 de l'AGE du 28/11/2007 Autorisation d'attribuer gratuitement des actions du groupe	5 % du capital social	38 mois à compter du 28/11/2007
Résolution n° 2 de l'AGM du 03/02/2009 Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la société avec maintien du droit préférentiel de souscription	5 000 000 €	26 mois à compter du 03/02/2009
Résolution n° 3 de l'AGM du 03/02/2009 Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la société avec suppression du droit préférentiel de souscription	5 000 000 €	26 mois à compter du 03/02/2009
Résolution n° 4 de l'AGM du 03/02/2009 Augmentation de capital par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission, de fusion ou d'apport	5 000 000 €	26 mois à compter du 03/02/2009
Résolution n° 7 de l'AGM du 03/02/09 Autorisation d'émission d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la société en cas d'offre publique d'échange initiée par la société	5 000 000 €	26 mois à compter du 03/02/2009
Résolution n° 8 de l'AGM du 03/02/09 Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10 % du capital social	10 % du capital social	26 mois à compter du 03/02/2009
Résolution n° 9 de l'AGM du 03/02/2009 Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires en conséquence de l'émission par les filiales de la société de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la société	5 000 000 €	26 mois à compter du 03/02/2009

Dans le cadre de l'émission de l'emprunt OCEANE du 31 mars 2009, l'autorisation résultant de la résolution 3 de l'AGM du 3 février 2009 a été utilisée à 100%

1.3. Autorisations financières

Le Directoire dispose des autorisations financières, sur délégation de l'Assemblée Générale :

Nature des autorisations	Montant nominal maximal autorisé de l'augmentation de capital	Date d'échéance
Achat et revente éventuelle des actions S.T.Dupont (8 ^e résolution AGM du 12/09/09)	dans la limite de 10 % du nombre des actions composant le capital social à la date d'arrêté des comptes, au prix d'achat maximum de 0,50€	12/09/2009
Attribution d'options d'achat d'actions aux membres du personnel salarié ainsi qu'aux dirigeants ou à certains d'entre eux (18 ^e résolution AGM du 07/09/07)	dans la limite de 2 % du capital social	7/11/2010
Attribution d'options de souscription d'actions aux membres du personnel salarié ainsi qu'aux dirigeants ou à certains d'entre eux (19 ^e résolution AGM du 07/09/07)	dans la limite de 7 % du capital social existant au 7 septembre 2007	7/11/2010
Attribution gratuite d'actions aux membres du personnel ou aux mandataires sociaux (1 ^{ère} résolution AGE du 28/11/07)	dans la limite de 5 % du capital social	28/02/2011
Augmentation de capital par émission, avec droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la société (2 ^e résolution AGM du 03/02/2009)	5 000 000 €	3/042011
Augmentation de capital par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, mais avec délai de priorité pour les actionnaires, d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la société (3 ^e résolution AGM du 03/02/2009)	5 000 000 €	3/042011
Augmentation de capital par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission, de fusion ou d'apport (4 ^e résolution AGM du 03/02/2009)	5 000 000 €	3/04/2011
Autorisation pour fixer, dans la limite de 10% du capital social, le prix d'émission, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription. (5 ^e résolution AGM du 3/02/09)	Le prix ne pourra être inférieur au prix moyen pondéré par le volume de l'action lors de la séance de Bourse précédant l'annonce du lancement de l'opération, diminué d'une décote maximale de 5%. Le montant nominal maximum d'augmentation de capital résultant de la mise en œuvre de cette autorisation ne pourra excéder 10% du capital social par période de 12 mois ainsi que le plafond global fixé par la 3 ^e résolution de l'AGM du 03/02/2009 sur lequel il s'impute.	3/04/2011
Autorisation d'augmenter le montant de l'émission initiale, en cas d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription décidée en application des 2 ^e , 3 ^e et 5 ^e résolutions (6 ^e résolution AGM du 3/02/09)	5 000 000€	3/04/2011
Autorisation d'émission d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la société en cas d'offre publique d'échange initiée par la société (7 ^e résolution AGM du 3/02/09)	5 000 000€	3/04/2011
Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires en rémunération d'apports en nature (8 ^e résolution AGM du 3/02/09)	dans la limite de 10 % du capital social	3/04/2011
Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires en conséquence de l'émission par les filiales de la société de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la société (9 ^e résolution AGM du 3/02/09)	5 000 000€	3/04/2011

2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1. Général

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des nouvelles règles relatives à la définition, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, exposés ci-après ;
- continuité d'exploitation ;
- indépendance des exercices.

Les principes et méthodes de comptabilisation sont identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice 2007/2008.

Les comptes sont établis conformément au PCG (art 531-1) et aux principes comptables généralement admis.

La préparation des comptes annuels nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

La date d'arrêté des comptes de S.T.Dupont S.A. est le 31 mars de chaque année.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou à la valeur d'apport.

Ce sont les actifs non monétaires identifiables, sans substance physique, qui sont détenus par S.T.Dupont S.A. Ceux-ci sont utilisés à des fins de production ou de fourniture des biens ou services dont la durée d'utilisation prévue est supérieure à un exercice.

Le coût d'entrée des éléments incorporels répondant aux critères d'immobilisation correspond à leur prix d'achat, augmenté de tous les coûts directs engagés pour permettre à ces éléments de fonctionner selon leur objet.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité déterminée selon leur cycle ou leurs conditions d'exploitation.

<u>Immobilisations incorporelles</u>	<u>Durée</u>
Droit au bail	durée du bail
Frais de collection prêt à porter	6 mois
Moules et empreintes	3 ans
Logiciels	de 1 à 3 ans (si standard), de 5 à 10 ans (si spécifiques, ERP)

La Société a appliqué à compter du 1er avril 2005 le règlement CRC n° 2004-6 relatif à la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs et le règlement CRC n° 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. L'impact de ce changement de méthode lié au calcul des amortissements rétroactivement à cette date a été comptabilisé par les capitaux propres.

Les droits au bail sont amortis sur la durée du bail, à compter de l'entrée dans les lieux avec effet rétroactif au 1er avril 2005. Auparavant ils ne faisaient pas l'objet d'amortissement. Une provision pour dépréciation était constituée dans le cas où leur valeur probable de réalisation déterminée sur la base de rapports d'experts devenait inférieure à leur valeur comptable.

Les frais de collection de l'activité prêt-à-porter masculin sont constatés en immobilisations incorporelles et amortis sur 6 mois.

Les frais de moules et empreintes assimilables à des frais de développement sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur trois ans.

La Société est amenée à tester la valeur recouvrable de ses actifs incorporels, dès lors qu'apparaissent des indices de pertes de valeur les affectant et, qu'il y ait un indice de perte de valeur ou non, et de tester annuellement la valeur recouvrable de toute

immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée et de toute immobilisation incorporelle qui n'est pas encore mise en service.

Une dépréciation, ou une reprise, est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou à la valeur d'apport.

Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée probable d'utilité économique :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation
Constructions	30 ans
Agencements, aménagements, installations liées à des constructions	20 - 25 ans
Mobilier	3 - 10 ans
Matériel et outillage	3 - 8 ans
Agencements, aménagements, installations	5 - 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Matériel micro- informatique	3 ans

La Société est amenée à tester la valeur recouvrable de ses actifs corporels, dès lors qu'apparaissent des indices de pertes de valeur les affectant.

Une dépréciation, ou une reprise, est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif, dès lors qu'apparaissent des indicateurs de perte ou de reprise de valeur les affectant.

2.4. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont passés en charges au cours de l'exercice durant lequel ils sont encourus.

Les frais de développement sont inscrits à l'actif du bilan lorsqu'ils sont porteurs d'avantages économiques futurs pour l'entreprise et amortis sur une durée de 3 ans.

2.5. Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée (ou de leur valeur réévaluée) ou de leur valeur d'usage.

Cette dernière est déterminée en fonction de l'actif net ré-estimé de la Société, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation sont comptabilisées en charges financières. Les reprises sur provisions sont comptabilisées en produits financiers.

2.6. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de production, et de leur valeur vénale (valeur nette de réalisation ou coût de remplacement). Le coût d'acquisition ou de production est déterminé selon la méthode du coût standard avec incorporation des écarts sur la base " premier entré-premier sorti ". L'incorporation des écarts est fondée sur la capacité normale de production de l'entreprise. Les stocks et en-cours sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La Société procède à une reprise totale de la provision de l'exercice précédant pour re-doter la provision de l'exercice.

2.7. Créances clients et autres créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée par client lorsque la valeur d'inventaire des créances, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à leur valeur comptabilisée.

2.8. Dépôts à terme et valeurs mobilières de placement

Les dépôts à terme correspondent à des certificats de dépôts d'échéance inférieure à 3 mois, et les valeurs mobilières de placement ne comprennent que des parts de FCP monétaires libellés en euros.

Les valeurs mobilières de placement comprennent d'une part des actions d'autocontrôle et d'autre part, des sicav monétaires.

Les actions auto-détenues ont été acquises dans le cadre de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 7 septembre 2007, et affectées au plan d'attribution d'actions gratuites autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 novembre 2007.

Le règlement CRC 2008-15 du 4 décembre 2008 a été appliqué de manière prospective conformément à la recommandation CRC 2009-R.01 du 5 février 2009.

2.9. Disponibilités

Les disponibilités correspondent aux liquidités non diminuées des découverts bancaires.

2.10. Comptes de régularisation

Ils correspondent pour l'essentiel aux frais d'émission de l'Océane qui sont amortis sur la durée de l'emprunt et aux charges constatées d'avance.

2.11. Conversion des éléments en devises

Les transactions en devises sont converties aux taux en vigueur à la date de chacune des transactions. Les créances et dettes libellées en devises sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date de clôture.

Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en "écarts de conversion" au bilan. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques calculée après neutralisation des opérations faisant l'objet d'une couverture de change. Les gains de change latents, par contre, ne sont pas comptabilisés en produits financiers dans le compte de résultat.

2.12. Provision pour garantie

Une provision pour garantie est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des produits vendus en France et à l'étranger. Cette provision est ajustée annuellement sur la base des taux de retour historiques des produits vendus.

2.13. Autres provisions

Une provision pour restructuration est comptabilisée dès lors que la Société a une obligation vis-à-vis de tiers ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Cette provision est destinée à couvrir l'ensemble des coûts estimés des restructurations (indemnités de licenciements, pré retraites, préavis non effectués, coûts de formation des personnes devant partir) ainsi que les coûts de fermeture de boutiques.

Dès lors qu'un litige avec un tiers identifié existe, une provision pour risques est comptabilisée sur la base d'une estimation du montant de ce risque à partir des éléments dont le Groupe dispose au moment de l'arrêt des comptes.

2.14. Engagements vis-à-vis du personnel

- Engagements de retraite

A leur départ, les employés de la Société perçoivent une indemnité conforme à la loi et aux conventions collectives de la Société.

La couverture des droits acquis par le personnel en matière d'indemnités de départ à la retraite est confiée à une compagnie d'assurance qui supporte les coûts entraînés par le départ des personnes.

L'engagement technique a été évalué selon une méthode actuarielle à 2 616 milliers d'euros au 31 mars 2009 dont 352 milliers d'euros couverts par le fonds d'assurance et 2 264 milliers d'euros couverts par une provision dans les comptes au 31 mars 2009.

Le coût des engagements de retraite est pris en charge dans le compte de résultat afin de répartir le coût régulièrement sur la carrière des employés.

- Engagements de mutuelle

La Société comptabilise les engagements destinés à couvrir les dépenses de mutuelle pour les retraités partis en retraite avant le 1er janvier 2001 (elle ne couvre pas les dépenses de mutuelle pour le personnel partant en retraite après le 31 décembre 2000).

La provision s'élève à 827 milliers d'euros au 31 mars 2009.

2.15. Recours à des estimations et au jugement

- La préparation des états financiers consolidés implique la prise en compte d'estimations et d'hypothèses par la Direction du Groupe qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif. La Direction du Groupe revoit ses estimations et ses hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle.
- Ainsi les comptes annuels de l'exercice ont été établis en tenant compte du contexte actuel de la crise économique et financière. Les effets de la crise ont été pris en compte notamment dans la valorisation des actifs tels que les immobilisations, les stocks, les créances clients et les passifs.
- Les principales hypothèses retenues par la Société sont détaillées dans les paragraphes suivants de l'annexe :
 - o Notes 3, 4, et 5 : tests de valeurs sur actifs immobilisés, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles
 - o Note 17 : provisions

2.16. Continuité d'exploitation

Les prévisions de trésorerie sont établies à partir des budgets d'exploitation en tenant des modes d'encaissement et de décaissements des différentes natures de charges et de produits.

Sur ces bases est déterminé le besoin de financement consolidé et par filiale.

Les hypothèses de chiffre d'affaires sont revues en permanence sur la base des informations communiquées par la Direction Commerciale et par la planification des commandes clients.

Compte tenu du niveau des stocks de produits finis, d'en-cours et de matières premières au 31 mars 2009, un suivi particulier est mis en place afin de contrôler la baisse programmée des stocks et les niveaux de production.

Le besoin en fonds de roulement est affecté par la saisonnalité des ventes qui sont plus importantes au cours du 4^{ème} trimestre calendaire. Compte tenu de la durée du cycle de production/vente, les achats et la production permettant d'assurer les ventes de fin d'année commencent effectivement durant le deuxième trimestre calendaire.

Néanmoins, le niveau actuel des stocks réduit sensiblement l'impact de cet élément sur la trésorerie.

La variation du besoin en fonds de roulement est également affectée par le crédit accordé par la société mère à ses filiales dans le cadre du crédit fournisseur qui est utilisé comme variable d'ajustement en complément des financements pouvant exister au niveau de chaque filiale.

Sur la base des plus récentes réestimation du chiffre d'affaires et des réalisations du 1^{er} trimestre de l'exercice 2009-2010 et compte tenu du soutien accordé par l'actionnaire majoritaire, D&D International B.V. à concurrence de 1 million d'euros, la trésorerie apparaît comme suffisante pour assurer le financement des opérations pour les 12 mois à venir.

Une dégradation de 20% de l'activité par rapport au budget 2009-2010 ne créerait pas d'insuffisance de trésorerie empêchant le financement des opérations pour les 12 prochains mois.

Le Groupe dispose au 31 mars 2009 de lignes de crédit non confirmés pour un montant de 1 171 milliers d'euros, utilisées à hauteur de 426 milliers d'euros au 31 mars 2009 et de lignes de crédit confirmées pour 3 429 milliers d'euros, utilisées à hauteur de 1 111 milliers d'euros au 31 mars 2009.

Par rapport aux utilisations prévisionnelles de l'exercice, il existe un risque que la ligne de crédit de 1 111 milliers d'euros au bénéfice de STD Pte. Ltd (Taiwan) soit dénoncée à son échéance. Si cela devait se produire, les financements consolidés disponibles permettraient de faire face à ce remboursement. Compte tenu des négociations menées avec les partenaires bancaires.

3. TESTS DE VALEUR SUR ACTIFS IMMOBILISES

Dans le cadre des normes comptables en vigueur, la société a été conduite à comparer la valeur comptable de ses actifs à leur valeur recouvrable (valeur d'utilité).

Les hypothèses clés retenues pour l'estimation de la valeur au 31 mars 2009 sont les suivantes :

- Détermination du chiffre d'affaires prévisionnel à 5 ans sur la base d'une analyse détaillée par marché croisée avec une analyse par activités prenant en compte les projets de lancement des nouveaux produits connus à ce jour ainsi qu'une estimation de l'impact sur les collections existantes ;
- Maintien des taux de marge brute aux niveaux actuels ;
- Estimation des frais généraux sur la base des tendances constatées et des plans de développement prévus ;
- Estimation des investissements et de la variation du besoin en fonds de roulement sur la base des plans de développement (investissements) et de la variation du chiffre d'affaires (BFR)

Les chiffres d'affaires prévisionnels ont été déterminés à partir d'un budget au 31 mars 2010 tenant compte des effets attendus de la crise sur les volumes de vente et d'une hypothèse de sortie de crise à horizon 2012.

Les cash flow prévisionnels ont été actualisés en utilisant un coût moyen pondéré du capital (WAAC) de 13.5% après impôts

Le taux de croissance à l'infini permettant de déterminer la valeur terminale ressort à 2.5%.

Ces tests n'ont donné lieu à aucune dépréciation supplémentaire des actifs immobilisés au 31 mars 2009.

La sensibilité de la juste valeur aux hypothèses a été appréhendée selon deux axes :

- Variation de +/- 2.0 points du taux d'actualisation combiné à une variation de +/- 1.5 points du taux de croissance à l'infini ;
- Variation de +/- 2.0 points du taux d'actualisation combiné à une variation du taux de marge opérationnelle de -4.5 points dans la mesure où le poids de frais fixes est particulièrement important ce qui rend la marge opérationnelle très sensible au niveau de chiffre d'affaires.

La sensibilité de la juste valeur se traduit par une variation -45% pour les hypothèses les plus défavorables.

Dans tous les cas de figure et en retenant les hypothèses les plus défavorables, la valeur recouvrable reste très légèrement supérieure à la valeur comptable des actifs.

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
Frais d'Établissement	59	59
Marques	777	697
Droits au bail	3 506	3 506
Frais de Développement	1 552	1 317
Autres immobilisations incorporelles	6 245	5 861
TOTAL VALEUR BRUTE	12 139	11 440
Frais d'Établissement	(59)	(59)
Marques	(208)	(175)
Droits au bail	(3 506)	(3 506)
Frais de Développement	(955)	(782)
Autres immobilisations incorporelles	(5 542)	(5 128)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(10 270)	(9 650)
Frais d'Établissement	0	0
Marques	(522)	(522)
Droits au bail	0	0
Frais de Développement	0	(22)
Autres immobilisations incorporelles	(209)	(517)
TOTAL DEPRECIATIONS	(731)	(1 061)
Frais d'Établissement	0	0
Marques	47	0
Droits au bail	0	0
Frais de Développement	597	513
Autres immobilisations incorporelles	494	216
TOTAL VALEUR NETTE	1 138	729

Les « Marques » correspondent essentiellement à des marques achetées soit dans un objectif de protection juridique, soit pour une exploitation ultérieure et font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

Le poste « Droit au bail » comprend une boutique en « propre », avenue Montaigne, à Paris.

Les « Frais de Développement » comprennent les frais engagés pour la conception et la fabrication de nouvelles lignes de produits ou de nouvelles technologies s'y rapportant ainsi que les frais de collection de l'activité prêt-à-porter masculin.

Les « Autres immobilisations incorporelles » correspondent essentiellement à des logiciels.

Conformément aux règles comptables en vigueur, la société été conduite à comparer la valeur comptable de ses actifs à leur valeur recouvrable (valeur d'utilité), ainsi qu'indiqué en note 3 qui a conduit à ne pas passer de dépréciation complémentaires des actifs.

Afin d'être en conformité avec le CNC et, nonobstant la provision pour perte de valeur existante, les immobilisations sont amorties suivant le plan d'amortissement initial (la durée fiscale légale est égale à la durée économique comptable) en dotations exceptionnelles et une reprise de dépréciation d'un montant identique est constatée pour neutraliser cette dotation.

Immobilisations incorporelles par mouvement

(En milliers d'euros)	Frais Ets	Brevets	Droit au Bail	R&D	Autres	Total
VALEUR BRUTE						
au 31/03/2008	59	697	3 506	1 317	5 861	11 440
Acquisitions		80		514	384	978
Cessions				(280)		(280)
Autres				1		1
au 31/03/2009	59	777	3 506	1 552	6 245	12 139
AMORTISSEMENTS						
au 31/03/2008	(59)	(175)	(3 506)	(782)	(5 128)	(9 650)
Dotations		(34)		(454)	(414)	(902)
Reprises				280		280
au 31/03/2009	(59)	(209)	(3 506)	(956)	(5 542)	(10 272)
DEPRECIATIONS CUMULEES						
au 31/03/2008		(522)	0	(22)	(517)	(1 061)
Reprise de Pertes de valeur comptabilisées en produits				22	309	331
au 31/03/2009	0	(522)	0	0	(208)	(730)
VALEUR NETTE COMPTABLE						
au 31/03/2008	0	0	0	513	216	729
au 31/03/2009	0	46	0	596	495	1 137

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
Terrains	162	162
Constructions	6 158	3 752
Agencements	6 663	4 143
Installations techniques, Matériels et Outillages Industriels	20 367	15 353
Autres Immobilisations	7 661	7 320
Immobilisations corporelles en cours	345	979
TOTAL VALEUR BRUTE	41 356	31 709
Terrains	0	0
Constructions	(2 217)	(2 106)
Agencements	(2 215)	(1 919)
Installations techniques, Matériels et Outillages Industriels	(10 942)	(10 210)
Autres Immobilisations	(6 283)	(5 606)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(21 657)	(19 841)
Terrains	(162)	(162)
Constructions	(1 552)	(1 646)
Agencements	(1 574)	(1 792)
Installations techniques, Matériels et Outillages Industriels	(3 592)	(4 241)
Autres Immobilisations	(580)	(1 023)
Immobilisations corporelles en cours	0	0
TOTAL DEPRECIATIONS	(7 460)	(8 864)
Terrains	0	0
Constructions	2 389	0
Agencements	2 874	432
Installations techniques, Matériels et Outillages Industriels	5 833	902
Autres Immobilisations	798	691
Immobilisations corporelles en cours	345	979
TOTAL VALEUR NETTE	12 239	3 004

La valeur brute des immobilisations corporelles augmente de 9 647 milliers d'euros qui se justifie par des acquisitions pour un montant de 9 492 milliers d'euros sur le centre industriel suite aux opérations de reconstruction consécutivement au sinistre.

Les « Autres immobilisations corporelles » comprennent essentiellement du mobilier, des agencements divers et des meubles de présentoirs en France.

Conformément aux règles comptables en vigueur, la société été conduite à comparer la valeur comptable de ses actifs à leur valeur recouvrable (valeur d'utilité), ainsi qu'indiqué en note 3 qui a conduit à ne pas passer de dépréciation complémentaires des actifs.

Afin d'être en conformité avec le CNC et, nonobstant les provisions pour perte de valeur existantes, les immobilisations sont amorties suivant le plan d'amortissement initial (la durée fiscale légale est égale à la durée économique comptable) en dotations exceptionnelles et une reprise de dépréciation d'un montant identique est constatée pour neutraliser cette dotation.

Immobilisations corporelles par mouvement

(En milliers d'euros)	Terrains	Construc- tions	Agencs Construct.	Mat & Out Indus	Inst Agcts & Autres	Total
VALEUR BRUTE						
au 31/03/2008	162	3 751	4 143	16 158	7 496	31 709
Acquisitions		4 102	5	4 683	979	9 769
Cessions ou mise au rebut				(120)	(1)	(121)
Autres (*)		(1 695)	2 515	(17)	(804)	(1)
au 31/03/2009	162	6 158	6 663	20 704	7 670	41 356

(En milliers d'euros)	Terrains	Construc- tions	Agencs Construct.	Mat & Out Indus	Inst Agcts & Autres	Total
AMORTISSEMENTS						
au 31/03/2008		(2 106)	(1 919)	(10 210)	(5 606)	(19 841)
Dotations		(111)	(295)	(842)	(678)	(1 926)
Reprises suite à cession ou mise au rebut				111	1	112
au 31/03/2009		(2 217)	(2 215)	(10 942)	(6 283)	(21 657)

(En milliers d'euros)	Terrains	Construc- tions	Agencs Construct.	Mat & Out Indus	Inst Agcts & Autres	Total
DEPRECIATIONS CUMULEES						
au 31/03/2008	(162)	(1 646)	(1 792)	(4 241)	(1 023)	(8 864)
Reprise de perte de valeur en produits		94	218	649	444	1 405
au 31/03/2009	(162)	(1 552)	(1 574)	(3 592)	(580)	(7 460)

Valeur Nette Comptable						
au 31/03/2008	0	0	432	1 707	867	3 004
au 31/03/2009	0	2 389	2 874	6 171	807	12 239

(*) concerne des immobilisations classées en immobilisations en cours au 31 mars 2008 dont l'affectation a été revue lors de la mise en services.

6. **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
Titres de Participation	18 502	18 502
Créances rattachées à des Participations	114	109
Autres immobilisations financières	460	466
TOTAL VALEUR BRUTE	19 076	19 077
Titres de Participation	(8 061)	(7 743)
Créances rattachées à des Participations	0	0
Autres immobilisations financières	(33)	(39)
TOTAL PROVISIONS	(8 094)	(7 782)
Titres de Participation	10 441	10 759
Créances rattachées à des Participations	114	109
Autres immobilisations financières	427	427
TOTAL VALEUR NETTE	10 982	11 295

Les autres immobilisations financières comprennent les dépôts de garantie pour 426 milliers d'euros versés aux bailleurs des locaux loués et les titres auto-détenus résultant du contrat de liquidité (résilié) et affectés à la conversion d'OCEANE pour 34 milliers d'euros.

La valeur nette des titres auto-détenus ressort à 1 millier d'euros.

Les provisions pour dépréciation des titres s'élèvent au 31 mars 2009 à 8 061 milliers d'euros, dont 2 292 milliers d'euros pour STD Investments Pte Ltd, 1 498 milliers d'euros pour S.T.Dupont Inc., 513 milliers d'euros pour S.T.Dupont Benelux, 375 milliers d'euros pour S.T.Dupont U.K., 157 milliers d'euros pour S.T.Dupont Italie, 2 080 milliers d'euros pour S.T.Dupont Deutschland GmbH, 368 milliers d'euros pour S.T.Dupont Malaysia Sdn Bhd, 374 milliers d'euros pour STD Singapour et pour 128 milliers d'euros pour S.T.Dupont Japan.

La variation des provisions, au titre de l'exercice, s'élève à 318 milliers d'euros.

7. STOCKS ET EN-COURS

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
Matières premières	3 915	3 864
Produits en-cours / semi-ouvrés	5 779	5 582
Marchandises et Produits finis	14 679	9 720
Pièces détachées et consommables	1 272	938
TOTAL VALEUR BRUTE	25 645	20 104
Provision pour Dépréciation	(7 912)	(7 205)
TOTAL VALEUR NETTE	17 733	12 899

L'augmentation de la valeur nette des stocks est la conséquence combinée :

- du recours à la sous-traitance dans le cadre du sinistre qui a eu pour effet d'augmenter les stocks de produits semi ouvrés dans la mesure où, pour obtenir le soutien des sous traitants suite au sinistre, la Société a été conduite à prendre certaines engagements en terme de volume;
- de la crise économique qui a vu un arrêt brutal des ventes vers certains marchés, notamment la Russie, alors que la tendance sur les 6 premiers mois de l'année était plutôt satisfaisante et que les stocks avaient été constitués pour faire face à cette tendance.

8. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances clients et comptes rattachés sont principalement à moins d'un an et s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
Clients et comptes rattachés	22 897	22 994
Effets à recevoir	0	21
TOTAL VALEUR BRUTE	22 897	23 015
Provision pour Dépréciation	(11 541)	(9 541)
TOTAL VALEUR NETTE	11 356	13 474

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
Moins d'un an	22 310	21 017
Plus d'un an	587	1 998
TOTAL	22 897	23 015

La variation de la provision sur l'exercice s'élève à 2 000 milliers d'euros, et concerne principalement les créances sur les filiales.

9. AUTRES CREANCES

Les autres créances s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
Etat, Impôt sur les bénéfices	209	621
Etat, TVA récupérable	1 716	1 320
Avances et Acomptes sur commandes	520	424
Autres	3 715	8 253
TOTAL VALEUR BRUTE	6 160	10 618
Provision Autres Débiteurs	(23)	(32)
TOTAL VALEUR NETTE	6 137	10 586

Les autres créances sont toutes à moins d'un an.

Les autres créances intègrent principalement les indemnités d'assurance à recevoir à hauteur de 787 milliers d'euros ainsi que les royalties pour 1 056 milliers d'euros et la TVA récupérable pour 1 716 milliers d'euros. La variation significative par rapport à l'exercice précédent s'explique par l'existence de produits à recevoir au 31 mars 2008 au titre des indemnités d'assurance pour 6 183 milliers d'euros.

10. DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Ce poste s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
Actions S.T.Dupont en propre	1 000	1 000
Certificats de dépôts et parts de FCP	20 762	7 766
TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	21 762	8 766
Comptes courants bancaires	3 147	3 806
TOTAL VALEUR BRUTE	24 909	12 572
Provisions	434	(433)
TOTAL VALEUR NETTE	24 475	12 139

11. ACTIONS AUTO-DETENUES

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'attribution d'actions gratuites, la Société a acquis sur le marché 2 324 649 actions durant les mois d'octobre et novembre 2007 pour une contre-valeur de 1 000 000 d'euros. Ajoutées aux 9 749 actions auto détenues classées en immobilisations financières (note 6) et affectées à la conversion des OCEANE, la Société détient 2 334 398 actions au 31 mars 2009.

La valeur nette des actions auto-détenues au 31 mars 2009 ressort à 629 milliers d'euros.

Cette valeur de marché a été déterminée sur la base de la moyenne des cours de bourse du mois de mars 2009.

Suite à l'application prospective du CRC 2008-15, la valeur brute des actions auto-détenues affectée aux actions gratuites soit, 1 million d'euros est dépréciée à hauteur de 372 milliers d'euros au 31 mars 2009. Une provision complémentaire de 288 milliers d'euros est comptabilisée en provision pour risques et charges. La provision cumulée au titre des actions gratuites représente 660 milliers d'euros.

12. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
Charges constatées d'avance	560	400
Frais d'émission de l'OCEANE	198	177
Écart de conversion actif	258	236
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	1 016	813

13. CAPITAL SOCIAL

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
Capital (en milliers d'euros)	21 231	21 231
Valeur nominale (en euros)	0,05	0,05
Nombre d'actions	424 622 305	424 622 305

Au 31 mars 2009, le capital social de S.T.Dupont S.A. s'élève à 21 231 115,25 euros et se décompose en 424 622 305 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,05 euros chacune.

14. PRIMES

L'analyse des primes est la suivante :

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
Primes d'émission	429	429
TOTAL	429	429

15. RESERVES ET RESULTAT DE L'EXERCICE

Ce poste se décompose comme suit :

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
Réserve légale	31	31
Autres réserves	2 942	2 942
Report à nouveau	(14 509)	(12 310)
Total des Réserves	(11 536)	(9 337)
Résultat de l'exercice	10 215	(2 199)
TOTAL	(1 321)	(11 536)

16. PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Le 6 décembre 2007, le Directoire de S.T.Dupont a mis en œuvre un plan d'attribution gratuite d'actions à destination de certains salariés du groupe. Ces actions, dont l'attribution est soumise à la réalisation d'objectifs opérationnels, sont acquises au bénéficiaire au terme d'une période de deux ans sous condition de présence effective (sauf cas particuliers : décès, invalidité, retraite). Les conditions d'attribution liées à la réalisation d'objectifs opérationnels ont été déterminées par référence au budget

des exercices 2007-2008 et 2008-2009 en termes d'EBIT consolidé.

Le tableau suivant détaille le pourcentage d'actions acquises en fonction des objectifs prévus :

Conditions de performance	2007-2008	2008-2009
- Réalisation de l'objectif d'EBIT < 80%	0%	0%
-80% > Réalisation de l'objectif d'EBIT < 100%	25% des actions attribuées gratuitement	25% des actions attribuées gratuitement
- Réalisation de l'objectif d'EBIT > 100%	50% des actions attribuées gratuitement	50% des actions attribuées gratuitement

Evolution du nombre d'actions

Les opérations intervenues portant sur le plan d'attribution gratuite d'actions se résument comme suit :

	Actions gratuites	
	Nombre d'actions	Durée résiduelle moyenne avant attribution définitive des actions
Solde au 31/03/2008	2 324 649	1.7 an
- attribuées		
- annulées	-	-
- exercées	-	-
Solde au 31/03/2009	2 324 649	0.7 an

17. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(En milliers d'euros)	Provisions pour garantie	Provisions pour mise en œuvre du plan d'affaires	Provisions pour autres risques	Provisions pour autres charges	Provisions pour retraites et autres engagements et avantages	Total provisions
Au 31/03/07	1 200	9 099	917	139	2 813	14 168
Dotations	159		1 006	178	249	1 592
Reprises Utilisées	(492)	(2 119)	(435)	(167)	(101)	(3 314)
Reprises non utilisées	0	(646)	(89)	0	0	(735)
Au 31/03/08	867	6 334	1 399	150	2 961	11 711
Dotations	150	484	743	139	340	1 856
Reprises Utilisées	(312)	(3 117)	(291)	(1)	(210)	(3 931)
Reprises non utilisées		(2 561)	(210)			(2 771)
Au 31/03/09	705	1 140	1 641	288	3 091	6 865

Les provisions pour autres charges représentent principalement les provisions constituées au titre du plan d'attribution d'actions gratuites.

La provision pour retraite et autres avantages accordés aux employés augmente de 130 milliers d'euros.

Les provisions pour mise en œuvre du plan d'affaires ressortent à 1 140 milliers d'euros, en baisse de 5 194 milliers d'euros. Cette variation s'explique par le règlement du litige avec l'ancien distributeur pour l'Europe de l'Est qui s'est traduit par le versement d'une indemnité qui soldait l'intégralité du litige. La provision constituée précédemment étant sensiblement supérieure au montant effectivement supporté, cela s'est traduit par une reprise de provision d'environ 2.3 millions d'euros.

18. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
Découverts bancaires	449	1 130
Emprunt obligataire convertible	37 047	23 593
Autres dettes financières	1 594	31
TOTAL	39 090	24 754

Les emprunts et dettes financières se ventilent de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
Court Terme	24 055	2 674
Long Terme	15 035	22 080
TOTAL	39 090	24 754

A fin mars 2008, la Société S.T.Dupont S.A. est endettée principalement à taux fixe. Son endettement est principalement constitué par l'emprunt obligataire OCEANE 2004, échéance 1^{er} avril 2009, qui porte intérêt au taux fixe de 7 % et par l'emprunt obligataire OCEANE 2009, échéance 31 mars 2014, qui porte intérêt au taux fixe de 10 %.

Au 31 mars 2009, sur la base de la position de clôture, l'impact d'une hausse des taux d'intérêt de 1 % sur l'ensemble des courbes de taux aurait un impact non significatif sur la charge nette annuelle de financement de la Société, en prenant l'hypothèse que le montant total de la dette à taux variable reste stable.

19. EMPRUNT OBLIGATAIRE

Le 30 mars 2009, S.T.Dupont a émis un nouvel emprunt OCEANE d'une valeur nominale de 15 millions d'euros, portant un intérêt de 10 % payable à terme échu le 1^{er} avril de chaque année, et remboursable en totalité le 31 mars 2014. L'Actionnaire majoritaire, qui avait donné une garantie de souscription à hauteur de 100 % du montant de l'émission, a indiqué à la société après finalisation de l'opération qu'il était détenteur de 96,89 % des obligations convertibles émises au total.

Cette nouvelle émission a permis d'assurer le financement à moyen/long terme de S.T.Dupont, tout en permettant, en complément de la trésorerie disponible, le remboursement intégral des OCEANE 2004 encore en circulation à l'échéance de l'emprunt obligataire le 1^{er} avril 2009 - y compris celles détenues par l'actionnaire majoritaire (71,55 % du total des OCEANE émises) - qui représentent, en valeur nominale, une dette de 22 047 433,43 euros au 31 mars 2009.

La charge comptabilisée au titre de l'exercice 2008-2009 s'élève à 1 551 milliers d'euros, dont 1 543 milliers d'euros ont été payés le 1^{er} avril 2009 au titre de l'OCEANE 2004.

Des demandes de conversion d'obligations 2004/2009 en actions ont été formulées au cours de l'exercice 2008-2009 pour un total de 518 obligations, et ont donné lieu à la livraison de 2 159 actions existantes.

20. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les dettes sont principalement à moins d'un an et se ventilent de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
Fournisseurs et comptes rattachés	9 118	8 818
Effets à payer sur biens et services	179	620
TOTAL	9 297	9 438

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
Court Terme	9 297	9 438
TOTAL	9 297	9 438

21. DETTE FISCALE ET SOCIALES

Ce poste se ventile de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
Autres dettes fiscales et sociales	5 214	6 040
TOTAL	5 214	6 040

22. AUTRES DETTES

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 060	326
Effets à payer sur immobilisations	25	80
Autres dettes	1 231	2 126
TOTAL	2 316	2 532

Les autres dettes correspondent principalement aux rabais, remises et ristournes et aux commissions à payer au titre des engagements commerciaux.

23. COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

Ce compte comprend les écarts de conversion passif pour 1 393 milliers d'euros et les produits constatés d'avance pour 561 milliers d'euros.

24. PRODUITS FINANCIERS

Au 31 mars 2009, les produits financiers s'élèvent à 11 442 milliers d'euros contre 1 436 milliers d'euros pour l'exercice précédent. Ils se composent principalement de dividendes encaissés des filiales (8 877 milliers d'euros), des gains de change suite à la variation de l'euro par rapport au dollar US et autres monnaies liées et par rapport au Yen japonais (2 201 milliers d'euros).

25. ELEMENTS EXCEPTIONNELS

Le détail des charges et produits exceptionnels se décompose comme suit :

Produits exceptionnels	31/03/2009	31/03/2008
CATS/CASA	1	148
Reprise de provisions sur autres immobilisations	1 734	2 565
Cession immobilisations	2	220
Reprise de provision suite au Plan d'affaires	612	2 764
Reprises provisions	5 107	366
Autres	379	253
Reprise de provision pour perte de valeur suite au Sinistre	0	1 850
Indemnité Assurance	16 024	11 183
Total	23 859	19 349
Charges exceptionnelles		
Provision pour litiges	2 662	2 119
Perte sur cession autres immobilisations	0	379
Perte sur créances	709	401
CATS/CASA	0	10
Provisions pour risques	175	65
Dotation exceptionnelle aux amortissements	1 724	2 563
Autres	418	262
Perte sur cessions Sinistres	0	2 083
Incendie	0	2 129
Total	5 688	10 011

Les principales composantes des produits exceptionnels concernent l'indemnité d'assurance suite au sinistre et la reprise des provisions pour risques et charges suite au règlement du litige avec l'ancien distributeur pour l'Europe de l'Est.

Les charges exceptionnelles liées au plan d'affaires concernent les coûts réels engagés ainsi que l'abandon de créances au profit de la filiale italienne pour un montant de 675 milliers d'euros.

Des dotations aux amortissements exceptionnelles sur immobilisations ont été enregistrées, pour des contraintes fiscales, suite à l'impact des tests de valeur comptabilisés au 31 mars 2006. Une reprise de provision pour dépréciation d'un montant identique a été comptabilisée dans la rubrique « reprise de provisions sur immobilisations ».

26. EXPOSITION AUX RISQUES DE TAUX ET DE CHANGE

26.1. Sensibilité aux paramètres d'environnement

Les résultats de S.T.Dupont S.A. sont sensibles à différents facteurs dont le plus significatif est l'instabilité des taux de change, du fait de la présence internationale du Groupe et de la localisation géographique de plusieurs de ses clients export. En outre, cette sensibilité se traduit dans les comptes du Groupe parce que de fortes variations des taux de change peuvent avoir une incidence sur la capacité à vendre sur certains marchés, et donc sur le résultat des ventes sur les pays hors zone euro, du fait de la perte de valeur de la devise par rapport à l'euro.

La proportion du chiffre d'affaires net de la Société mère réalisée en monnaie autre que l'euro représentait 32 % du CA en 2008-2009. Une appréciation de l'euro de 1 % contre devise étrangère engendrerait une baisse du chiffre d'affaires net du Groupe d'environ 460 milliers d'euros, et aurait un impact négatif de 268 milliers d'euros sur le résultat net social.

Les résultats de la Société mère sont également sensibles à la conjoncture économique. Les périodes de faible activité économique ou de crise sont en effet susceptibles d'engendrer un ralentissement ou une baisse de la demande du marché du luxe. La Société mère pourrait en conséquence se trouver avec des niveaux de stocks trop importants et donc dans l'obligation de réduire sa production (de tels événements impactent la rentabilité et la trésorerie de S.T.Dupont S.A.).

26.2. Risques relatifs aux marchés financiers

Dans le cadre de son activité de financement et de gestion de la trésorerie, la Société mère peut utiliser des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change de devises étrangères. Comme défini par la politique financière du Groupe, il s'agit principalement de swaps de taux et de devises, de contrats à terme et d'options. Il n'existe pas d'opération en cours au 31 mars 2009.

La gestion des risques relatifs aux activités de trésorerie et aux instruments financiers de taux et de change obéit à des règles strictes définies par la Direction du Groupe, et qui prévoient un suivi systématique des liquidités, des positions et de la gestion des instruments financiers. Les excédents de liquidités de la Société mère font l'objet de dépôts auprès d'établissements financiers de premier rang, ou d'achat de certificats de dépôt émis par ceux-ci. L'intervention sur les marchés financiers de change et de taux d'intérêt se fait au travers des départements « salle des marchés » de ces établissements financiers.

La Trésorerie du Groupe assure la surveillance quotidienne des limites, des positions, et calcule le résultat. Elle procède à la valorisation de la valeur de marché et, le cas échéant, effectue des analyses de sensibilité.

26.3. Gestion du risque de change

Le Groupe s'efforce de minimiser le risque de change de chaque entité par rapport à sa devise de compte (principalement l'euro, le yen et le dollar de Hong Kong).

La couverture des revenus et coûts en devises étrangères s'effectue essentiellement par des opérations de change au comptant et à terme, et par voie d'options dans la mesure où la Société mère couvre également ses flux prévisionnels à caractère hautement probable.

En l'absence de lignes de change et malgré les évolutions de la parité de l'euro par rapport aux autres devises sur l'exercice 2008-2009, aucune opération de couverture du risque de change n'a été engagée au cours de l'exercice. L'exposition de la Société mère au risque de change est détaillée en section 26.6 « Sensibilité aux risques de taux d'intérêt et de change » ci-dessous.

26.4. Gestion de la position de taux à court terme et des liquidités

La position courante de la trésorerie est gérée selon les objectifs principaux fixés par la Direction du Groupe (maintenir une liquidité maximale, optimiser le revenu des placements en fonction de la courbe des taux, minimiser le coût d'emprunt), dans le cadre d'une gestion à horizon inférieur à douze mois et sur la base d'une référence de taux d'intérêt au jour le jour.

26.5. Gestion du risque de taux sur la dette à long terme

Outre l'emprunt obligataire conclu en 2004 mais venant à échéance le 1^{er} avril 2009, l'endettement à long terme de la Société mère au 31 mars 2009 comprend le nouvel emprunt OCEANE conclu pour 15 000 milliers d'euros le 30 mars 2009 à taux fixe (10 %) et venant à échéance le 31 mars 2014, et les emprunts amortissables contractés auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse en 2001 et 2002 pour un capital restant dû cumulé au 31 mars 2009 de 26 milliers d'euros.

Aucun instrument dérivé n'a été utilisé à effet de couverture durant l'exercice clos au 31 mars 2009, comme lors des deux exercices précédents.

26.6. Sensibilité aux risques de taux d'intérêt et de change

Les émissions obligataires 2004 et 2009 constituent les postes significatifs de la dette. Ces lignes de dette à taux fixe n'ont pas fait l'objet d'un swap de couverture. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009, comme durant les exercices 2006-2007 et 2007-2008, aucun instrument financier n'a été utilisé à effet de couverture concernant les autres dettes financières non courantes, contrats de location financement compris.

L'impact sur le coût de la dette nette avant impôt d'une variation des taux d'intérêt, en prenant l'hypothèse que le montant total de la dette à taux variable reste stable, est le suivant :

Exercice (en milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
Coût de la dette nette	(1 530)	(1 176)
Translation des taux d'intérêt de :		
+ 10 points de base	0	7
- 10 points de base	0	(7)
+ 100 points de base	0	73
- 100 points de base	0	(73)

En raison de la politique de gestion du risque de change décrite précédemment, la sensibilité du Groupe au risque de change aura été influencée durant l'exercice 2008-2009 par la non-couverture du risque de change transactionnel, étant rappelé que les conditions d'octroi des lignes de couverture de change obtenues des établissements bancaires sélectionnés suite à l'appel d'offres "cash management international" mené courant premier semestre 2008 n'ont pu être remplies sur l'exercice clos.

Elle s'est donc reflétée par l'impact des différences de change sur le résultat social (gain de 1 070 milliers d'euros en 2008-2009) du fait des fluctuations monétaires importantes du dollar, impact positif significatif au cours de l'exercice clos alors qu'il avait été négatif de façon très significative au cours des deux exercices précédents du fait de l'évolution fortement défavorable de la parité euro-dollar et monnaies liées (perte de respectivement 1 343 milliers d'euros en 2007-2008 et 742 milliers d'euros en 2006-2007,).

En l'absence de facilités bancaires permettant la souscription de contrats de couverture, les comptes de la Société mère S.T.Dupont S.A. laissent ressortir une position en devises globale non couverte au bilan (illustrée dans le tableau suivant) pour un montant de 9 722 milliers d'euros. Les écarts notables par rapport aux 9 087 milliers d'euros et aux 9 908 milliers d'euros enregistrés respectivement au 31 mars 2008 et 31 mars 2007, tiennent :

- au rachat sur 2007-2008 des parts d'OPCVM détenus en devises étrangères à la clôture de l'exercice 2006-2007 ;
- à la conclusion du litige en 2008-2009 opposant S.T.Dupont à Chronolux, ancien distributeur pour l'Europe de l'Est facturé en franc suisse ;
- inversement à l'augmentation de la dette de S.T.Dupont K.K. (Japon) vis-à-vis de la Société mère en l'absence de financements bancaires consentis localement à cette société ;
- et au renforcement des devises étrangères contre euro sur l'exercice 2008-2009 (hors livre sterling).

Au 31 mars 2009 (en milliers d'euros)	USD	JPY	CHF	HKD	GBP	Autres devises
Total actifs	1 486	7 328	0	1 126	607	3
<i>Créances commerciales</i>	1 343	7 311		1 125	555	
<i>Trésorerie</i>	143	17		1	52	3
Total passifs	(221)	(185)	(303)	(1)	(117)	0
<i>Dettes commerciales</i>	(221)	(185)	(30)	(1)	(117)	
<i>Trésorerie</i>			(273)			
Position nette avant gestion	1 265	7 143	(303)	1 125	490	3
Position hors bilan						
Position nette après gestion	1 265	7 143	(303)	1 125	490	3

Au 31 mars 2008 (en milliers d'euros)	USD	JPY	CHF	HKD	GBP	Autres devises
Total actifs	1 387	5 893	964	974	690	2
<i>Créances commerciales</i>	1 333	5 878	908	419	562	
<i>Trésorerie</i>	54	15	56	555	128	2
Total passifs	(293)	(250)	(153)	(2)	(124)	0
<i>Dettes commerciales</i>	(293)	(29)	(153)	(2)	(106)	
<i>Trésorerie</i>		(221)			(18)	
Position nette avant gestion	1 093	5 643	811	972	566	2
Position hors bilan						
Position nette après gestion	1 093	5 643	811	972	566	2

Il n'existe aucune position ouverte sur instruments financiers utilisés à effet de couverture au 31 mars 2009.

La Société mère apprécie la solidité financière de toute contrepartie bancaire avec laquelle elle souhaite travailler, et juge du risque potentiellement encouru par le Groupe et lié à des concentrations significatives.

Le risque de contrepartie porte également sur les placements de trésorerie et les opérations de produits dérivés de change ou de taux. Les placements de trésorerie sont soit engagés directement sur des titres de créances de contreparties financières validées, soit dans des OPCVM dont les gestionnaires privilégient les maturités courtes sur des émetteurs bancaires afin de diminuer les risques, assurant par là la liquidité et la sécurité du portefeuille. En outre, les instruments financiers utilisés dans le cadre de la gestion des risques de change et de taux sont négociés avec des contreparties bancaires internationales de premier plan.

Dès lors, la Société mère considère être faiblement exposé au risque de contrepartie.

26.7. Risques relatifs aux marchés boursiers

La Société mère ne détient pas de participations dans des sociétés cotées, mais un portefeuille de 2 334 398 actions propres comptabilisé dans les livres de la Société, et valorisé au 31 mars 2009 en valeur de marché à environ 628 milliers d'euros. Ce portefeuille a été constitué :

- pour 9 749 titres par le biais d'une convention d'animation conclue auprès d'une Société de Bourse en vue d'assurer l'animation du marché boursier ainsi qu'une liquidité suffisante du titre S.T.Dupont ; devenu inutile après l'augmentation de capital intervenue en juin 2006, ce contrat d'animation a été dénoncé, et les titres réalloués à la conversion éventuelle d'OCEANE ;
- pour les 2 324 649 titres restants par la mise en œuvre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 7 septembre 2007 tel que décrit en section 1.2.5. ; ces actions ont été achetées dans le courant de l'exercice 2007-2008 en vue de permettre l'attribution d'actions gratuites dans le cadre du plan d'attribution mis en place par le Directoire en date du 6 décembre 2007 et dont le contenu est détaillé en section 1.5.3.2.

En tant que société cotée, la valeur du Groupe S.T.Dupont est soumise aux aléas des marchés. Mais la faiblesse du nombre de titres d'autocontrôle, notamment depuis l'augmentation de capital réalisée en juin 2006, fait qu'une décote de 10 % de la valeur de marché du titre S.T.Dupont n'affecterait pas les comptes de façon significative (63 milliers d'euros).

26.8. Risques de liquidité

Depuis la fin des négociations menées autour de l'appel d'offres "cash management international" réalisé courant premier semestre 2008, la Société mère bénéficie d'une ligne de crédit utilisable sous forme de découvert auprès de l'un de ses partenaires bancaires à hauteur de 500 milliers d'euros. Cette facilité de caisse non confirmée porte intérêt à taux variable égalant le taux de marché domestique convenu plus marge. Par nature, cette ligne est sans covenant financier (autre que le respect de la réglementation bancaire) et sans échéance, mais peut être dénoncée par la banque créancière à tout moment moyennant le respect d'un préavis de 60 jours avant que le remboursement ne soit exigible de plein droit.

Les tableaux ci-après représentent l'échéancier des actifs et passifs financiers de la Société mère à la clôture des exercices 2008-2009, et 2007-2008 :

ACTIF / (PASSIF)				
Au 31 mars 2009 (en milliers d'euros)	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes financières non courantes après couverture*	-	(15 035)		(15 035)
Dettes financières à moins d'un an	(24 055)			(24 055)
Actions auto-détenues	628			628
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 846			23 846
Montant net	419	(15 035)		(14 616)

ACTIF / (PASSIF)				
Au 31 mars 2008 (en milliers d'euros)	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes financières non courantes après couverture*	-	(22 074)	(6)	(22 080)
Dettes financières à moins d'un an	(2 674)			(2 674)
Actions auto-détenues	628			628
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 511			11 511
Montant net	9 465	(22 074)	(6)	(12 515)

* hors intérêts courus liés à l'emprunt obligataire, déjà inclus dans la rubrique « Dettes financières courantes »

Il est précisé qu'aucune dette n'a été contractée à taux révisable.

En parallèle des mesures prises visant à la baisse du stock, la Société mère est en négociation avec ses partenaires bancaires en vue de mettre en place des lignes de crédit à court et moyen terme (découverts, lease-back de certains investissements matériels du site de Faverges, émission de garanties bancaires venant se substituer aux cautionnements faits en espèces). Dans le contexte actuel de crise financière, les banques pourraient ne pas souhaiter augmenter leurs engagements, malgré les garanties que la Société s'est proposée de leur apporter en contrepartie (cession de créances Loi Dailly, nantissement de stock).

A la date d'arrêté des comptes, les négociations avec les banques ne sont pas finalisées.

Afin de réduire le risque de liquidités, l'actionnaire majoritaire a fait part de son intention de soutenir la Société pour un montant maximum de 1 million d'euros dans le cas où cela s'avèrerait nécessaire.

Compte tenu de ces éléments, et quand bien même les financements recherchés ne seraient pas obtenus, la Société estime que la trésorerie disponible ou potentielle du fait des lignes de crédit non tirées, associée aux mesures de réduction des stocks engagées, doivent permettre d'assurer le financement de l'exploitation pour les 12 mois à venir.

26.9. Risques de crédit

Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou à l'encaissement des créances.

La Société mère est exposée au risque de crédit dans le cadre de ses activités opérationnelles. Son exposition maximum est représentée par les montants d'actifs financiers qui sont présentés dans le bilan.

L'exposition maximale est détaillée dans le tableau suivant :

ACTIF / (PASSIF) (en milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
Prêts et avances	520	424
Clients et comptes rattachés (Valeur brute)	22 897	23 015
Autres créances d'exploitation	5 640	10 194
Total	29 057	33 633

Le montant des dépréciations sur les clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation est fourni respectivement dans les notes 8 et 9...

Les autres créances d'exploitation au 31 mars se composent principalement de la TVA récupérable (1 716 milliers d'euros), des redevances et management fees à recevoir des filiales ((2 020 milliers d'euros), du solde de l'indemnité d'assurance perçue début avril 2009 (787 milliers d'euros)

Aussi le risque de crédit porte-t-il essentiellement sur les créances commerciales au 31 mars 2009.

Chaque filiale du Groupe a mis en place une procédure de gestion et une méthode de provisionnement incluant notamment :

- la mise en place de plafond d'encours (révisable), comportant différents processus d'autorisation pour d'éventuels dépassements de ce plafond ;
- le recours à une police d'assurance et/ou l'obtention de garanties spécifiques (lettre de crédit, cautions) ;
- un état des retards de paiement (balance âgée) suivi très régulièrement, avec un processus de relance ;
- un provisionnement comptabilisé client par client en fonction des retards de paiement et des habitudes de paiement locales.

27. **ENGAGEMENTS HORS BILAN ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES**

Au 31 mars 2009 (en milliers d'euros)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes après couverture	15 035		15 035	
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture	23 590	23 590		
Contrats de location financement	670	217	453	
Obligations contractuelles au bilan	39 295	23 807	15 488	
Contrats de location simple	5 433	1 059	4 163	211
Engagements d'achats	0			
Obligations contractuelles hors bilan	5 433	1 059	4 163	211
Total des obligations contractuelles	44 728	24 866	19 651	211
Cautions et garanties données sur emprunts	5 257	5 257		
Autres garanties données	628	628		
Total des autres engagements donnés	5 885	5 885	0	0
Autres engagements reçus	2 000	2 000		
Total des engagements reçus	2 000	2 000	0	0

Les cautions et garanties données sur emprunts ou dépôts de garantie sont relatives aux emprunts de S.T.Dupont Italia S.p.A (1 214 milliers d'euros), S.T.Dupont Marketing Ltd. (1 959 milliers d'euros), STD Investment Pte. Ltd. (1 111 milliers d'euros), S.T.Dupont Distribution Pte. Ltd. (174 milliers d'euros) et Orfarlabo SA (800 milliers d'euros).

Les autres garanties données sont notamment relatives à une lettre de subordination pour la filiale Allemande.

Les autres engagements reçus sont relatifs à la garantie donnée par Broad Gain Investments Ltd. sur des facilités bancaires.

La société mère a également signé des lettres de support au profit de ses filiales italienne, belge, allemande, japonaise et taïwanaise.

Le nombre d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF (droit individuel à la formation) est de 33 306 heures.

Au 31 mars 2008 (en milliers d'euros)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes après couverture	22 075		22 069	6
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture	1 548	1 548		
Contrats de location financement	534	328	206	
Obligations contractuelles au bilan	24 157	1 876	22 275	6
Contrats de location simple	6 616	1 067	4 232	1 317
Engagements d'achats	1 223	1 223		
Obligations contractuelles hors bilan	8 350	2 801	4 232	1 317
Total des obligations contractuelles	32 507	4 677	26 507	1 323
Cautions et garanties données sur emprunts	4 708	4 708		
Autres garanties données	1 548	1 548		
Total des autres engagements donnés	6 256	6 256	0	0
Autres engagements reçus	9 138	9 138		
Total des engagements reçus	9 138	9 138	0	0

- Obligations contractuelles

Les dettes non courantes sont celles incluses au bilan consolidé. Aucun swap de couverture de la dette obligataire à taux fixe n'a été souscrit depuis l'émission de l'emprunt en mars 2009. La part à moins d'un an des dettes non courantes est incluse, elle, dans la rubrique « Dettes courantes » du bilan.

Les contrats de location correspondent aux engagements pris relativement aux bâtiments, aux boutiques et aux matériels et véhicules.

Les obligations d'achat sont des obligations régies contractuellement d'acheter des immobilisations. Ces obligations sont de nature exécutoire et juridique pour l'entreprise. Toutes les composantes importantes, notamment le montant et l'échéancier des paiements, sont spécifiés par contrat. Ces obligations concernent essentiellement les contrats d'achats d'immobilisations suite au sinistre.

- Garanties données sur emprunts

La Société mère garantit la dette bancaire de certaines filiales consolidées, et celle d'Orfarlabo S.A., seule société mise en équivalence. Ces engagements prennent fin lors du remboursement des lignes ou de l'annulation des obligations ; considérant le caractère court terme des facilités accordées et/ou le format utilisé pour chaque cautionnement (lettre de confort ou garantie à première demande), la Société mère ne considère être engagée à ce titre qu'à moins d'un an. Les banques bénéficiaires peuvent se prévaloir des conforments reçus et/ou appeler ces garanties en cas de défaut de la filiale dans ses obligations contractuelles ; ces garanties ne sont pas couvertes par des sûretés sur des actifs du Groupe. Le montant total de ces cautions et garanties au 31 mars 2009 s'élève à 5 257 milliers d'euros.

- Autres garanties données

Dans le cadre de ses opérations courantes et en accord avec les pratiques habituelles de l'industrie, la Société mère peut prendre part à des accords avec des tiers, filiales incluses. Ces engagements sont pris à des fins commerciales, ou pour d'autres contrats opérationnels. Au 31 mars 2009, les deux seuls engagements de cette nature sont une garantie de bonne fin de règlement donnée à un fournisseur par voie de lettre de crédit stand-by pour 28 milliers d'euros, et la lettre de subordination signée avec S.T.Dupont Deutschland GmbH, aux termes de laquelle la Société mère a accepté de subordonner le paiement par la filiale de créances devenues exigibles (à hauteur de 600 milliers d'euros) au retour à une meilleure situation financière.

- Autres engagements reçus

Les autres engagements reçus concernent une lettre d'intention émise par Broad Gain Investments Limited en garantie des facilités accordées par un établissement bancaire avec lequel la Société a contracté une ligne de crédit non confirmée de 500 milliers d'euros.

28. CHIFFRES D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
France	8 679	9 613
Export	36 296	47 066
TOTAL	44 975	56 679

29. IMPOTS SUR LES BENEFICES

29.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(En milliers d'euros)	Montant avant impôts	Impôts sur les sociétés	Montant après impôts
Résultat courant	(7 966)	0	(7 966)
Résultat exceptionnel	18 171	10	18 181
Résultat de l'exercice	10 205	10	10 215

29.2. Situation fiscale différée

La Société bénéficie de déficits reportables à hauteur de 60 201 milliers d'euros au 31 mars 2009

30. ÉLEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

(En milliers d'euros)	31/03/2009	31/03/2008
Participations	9 989	10 066
Créances clients et comptes rattachés	5 485	7 123
Autres créances	1 473	1 057
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	414	259
Autres dettes	10	9
Charges & (Produits) Financiers	(8 800)	(609)

Les entreprises liées sont les sociétés consolidées par intégration globale dans les comptes consolidés du groupe ainsi que les sociétés appartenant au Groupe Broad Gain.

31. EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen inscrit de la Société S.T.Dupont S.A. est le suivant :

	31/03/2009	31/03/2008
S.T.Dupont SA	450	452
<i>Dont : Cadres</i>	<i>105</i>	<i>96</i>
<i>Agents de maîtrise- VRP</i>	<i>8</i>	<i>11</i>
<i>ETAC-ETA-Ouvriers</i>	<i>337</i>	<i>345</i>

32. REMUNERATION ALLOUEE AUX ORGANES DE DIRECTION

La rémunération des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance est déterminée avec l'objectif d'être en adéquation avec le marché pour des groupes comparables.

En ce qui concerne le Directoire, cette rémunération est constituée d'une partie fixe et d'une partie variable permettant ainsi à l'action personnelle des dirigeants de contribuer à la progression des résultats du Groupe. La partie variable est assise sur l'atteinte de l'objectif de résultat opérationnel tel que défini dans le plan d'affaires de février 2006 et de réussite de la mise en œuvre du plan de réduction des coûts.

32.1. Rémunération des membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2007/2008

MM. Tissot-Dupont et Nüesch ont perçu 4 575 euros chacun en jetons de présence au titre de l'exercice. Monsieur Christian Viros, nommé le 3 février 2009 n'a pas perçu de jetons de présence. Le Président du Conseil de Surveillance ne perçoit pas de jetons de présence.

32.2. Rémunération des membres du Directoire allouées au titre de l'exercice 2008-2009 et 2007-2008

En Euros	Exercice 2008-2009				
	Fixe	Variable	Indemnités	Mandat	Total
Alain Crevet	-	-	-	300 000	300 000
Bernard Rony	170 000	-	-	3 050	173 050
Michel Suhard	172 614	-	-	3 050	175 664

En Euros	Exercice 2007-2008				
	Fixe	Variable	Indemnités	Mandat	Total
Alain Crevet	-	90 000	-	300 000	390 000
Bernard Rony	170 000	51 000	-	3 050	224 050
Michel Suhard	154 308	45 900	-	3 050	203 259

Les avantages en nature correspondant à la mise à disposition d'une voiture de fonction et à la garantie sociale des dirigeants représentent 6 494 euros pour Monsieur Alain Crevet et 3 955 euros pour M. Bernard Rony.

33. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

33.1. Litige avec les représentants du personnel

En date du 16 avril 2009, les représentants du personnel de l'usine de Faverges ont engagé une action en référé auprès du Tribunal d'Annecy à propos, notamment, de la consultation préalable des organes représentatifs du personnel en matière de mise en œuvre de mesures de chômage partiel à compter d'avril 2009.

En date du 18 mai 2009, le Tribunal d'Annecy donnait raison à S.T.Dupont sur le bon déroulement de la procédure d'information préalable. Par contre il estimait qu'il n'y avait pas de « circonstance exceptionnelles » justifiant la mise en chômage partiel quand bien même la DDTE avait donné son accord sur le principe du chômage partiel. Cette décision empêche S.T.Dupont de bénéficier des mesures d'aide au titre du chômage partiel.

S.T.Dupont a immédiatement interjeté appel de cette décision. Le jugement en appel a eu lieu le 23 juin et la décision n'est pas encore connue.

Cette décision, si elle devait être confirmée, aurait pour effet de décaler à fin mars 2010, l'encaissement des aides au titre du chômage partiel.

Il n'y aurait pas d'impact sur le résultat mais sur la trésorerie. Pour réduire l'impact de cette décision, la Société a obtenu un moratoire sur le paiement des charges sociales, ce qui compense quasi intégralement la non perception à compter de juin 2009 des aides de l'Etat.

33.2. Conversion d'obligations OCEANE 2009

Suite à des demandes de conversion d'obligations OCEANE en mai 2009, le Directoire, dans sa séance du 29 juin a constaté qu'après conversion de 51 obligations et prélèvement sur le stock d'actions existantes allouées à la conversion d'obligation (9 749 actions), il convenait d'émettre 41 251 actions correspondant à une augmentation de capital de 2 062.55 euros.

En conséquence, le capital social se trouve ainsi augmenté à 21 233 177.80 euros, divisé en 424 663 556 actions et qu'il n'existait plus d'actions auto-détenues allouées à la conversion d'obligations.

34. **TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Filiales et participations Etrangères	Capital	Réserves après retraitement (débit) / crédit	Q/P du capital détenue	Valeur brute d'inventaire des titres détenus	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires de la période	Résultats de la période	Dividendes encaissés par la société au cours de la période
			en %	(Euros)	(Euros)	(Euros)	(Euros)	(Euros)	(Euros)	(Euros)
I- Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur excède 1% du capital de ST Dupont S.A.										
1) Filiales [50% au moins du capital détenu par ST Dupont S.A.]										
S.T. Dupont SpA Italie - Milan	120 000 €	(456 102) €	100%	156 697	0		1 213 674	1 807 336	216 739	
S.T. Dupont KK Japon - Tokyo	50 000 000 JPY 389 375 €	(322 580 003) JPY (2 512 092) €	100%	128 248	0		5 543 732	(1 632 222)		
S.T. Dupont LTD ENGLAND - Oxon	300 000 GBP 324 388 €	(725 567) GBP (784 550) €	100%	374 695	0			(9 541)		
S.T. Dupont GmbH ALLEMAGNE - Cologne	102 300 €	(625 119) €	100%	2 080 148	0		600 000	2 834 572	(381 199)	
S.T. Dupont Benelux BELGIQUE - Bruxelles	513 000 €	(2 158 505) €	100%	512 925	0			1 003 330	(55 972)	
S.T. Dupont Marketing Ltd HONG KONG - Kowloon	12 780 000 HKD 1 251 514 €	98 103 323 HKD 9 608 553 €	100%	9 892 848	9 892 848		1 958 864	10 055 756	920 739	8 120 543
STD Singapour Pte SINGAPOUR - Singapour	3 834 884 SGD 1 910 681 €	(930 867) SGD (463 792) €	100%	2 292 026	0		1 110 676	-	(88 217)	
ST Dupont Inc. USA - New York	1 630 648 USD 1 237 919 €	(1 749 578) USD (1 328 206) €	100%	1 498 057	0		-	-	(6 675)	
STD Dupont DistributionPte SINGAPOUR - Singapour	1 385 000 SGD 690 058 €	(1 382 419) SGD (688 772) €	100%	347 188	0		174 383	554 211	(47 714)	
ST Dupont Malaysia SDN BHD MALAISIE - Malaisie	2 MYR 0 €	883 749 MYR 183 328 €	100%	435 583	67 484		-	252 018	(82 497)	
2) Participation [10 à 50% au moins du capital détenu par ST Dupont S.A.]										
Orfarlabo S.A. ESPAGNE - Madrid	1 172 791 €	1 535 838 €	49%	728 028	452 667		800 000	2 658 747	(335 905)	
II- Renseignement globaux concernant les autres filiales et participations (filiales non reprises au paragraphe I-)										
a) Filiales Françaises				38 112	38 112		-	-	5 628	-
b) Filiales Etrangères				17 580	17 580		-	-	678 200	756 151

35. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La Société consolidante établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels ci-dessus sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale

BROAD GAIN Investments Limited
East Ocean Center
98 Granville Road
Kowloon
Hong Kong

3.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires
S.T.DUPONT
92, boulevard du Montparnasse
75014 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ST DUPONT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.16 de l'annexe aux comptes annuels relative à la continuité d'exploitation qui expose les raisons pour lesquelles la société ST Dupont estime être en mesure de respecter ses obligations financières sur les douze prochains mois.

II - Justification de nos appréciations

La crise financière, qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique, emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Les hypothèses et les estimations comptables retenues par la société ST Dupont pour la préparation des états financiers au 31 mars 2009 telles que décrites en note 2.15 des comptes annuels ont été établies dans un contexte de difficulté à appréhender les perspectives économiques du secteur du luxe. C'est dans ce contexte incertain que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que les notes 2.16 et 26.8 de l'annexe aux comptes annuels donnent une information appropriée sur la situation de trésorerie du Groupe et son financement ;
- La société évalue s'il existe un indice de perte de valeur des actifs immobilisés et procède le cas échéant à un test de dépréciation selon les modalités décrites en notes 2.3 et 3 des comptes annuels. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests et nous avons apprécié le caractère approprié du maintien des provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles existantes à la clôture de l'exercice précédent et de l'absence de dotations complémentaires au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris, le 2 juillet 2009

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

S & W Associés

Christine Bouvry

Maryse Le Goff